PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

Le Préfet des Alpes-Maritimes
CAB 4352

COMMUNE DE MOUGINS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE
SECTEUR OUEST 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
ENQUÊTE PUBLIQUE : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

suez
egis

Légende

Administratif
Limite communale

Modélisation hydraulique
Cotes d'inondation (mNGF)

Zonage réglementaire
Vallons sur lesquels s'applique le R0

		ENJEUX		
		ZPPU	Zones urbanisées	
			AZU	CU
ALEAS	Aléa fort	R1	R1	R3
	Aléa faible à modéré	R2	B1	B2

N

0 50 100 m

Echelle : 1/5 000